



Communiqué

MSA de Corse



Ajaccio, le 27 juillet 2017

Incendies : la MSA de Corse pleinement mobilisée pour accompagner et pour aider la population agricole

Les incendies ont durement frappé la région Corse et tout particulièrement certains territoires.

Ils ont provoqué des dégâts importants sur certaines exploitations ou entreprises agricoles.

Ils ont également touché des particuliers, exploitants ou salariés, actifs ou retraités.

Face à cette situation exceptionnelle, la MSA de Corse mobilise immédiatement ses équipes pour accompagner la population agricole.

Nous recensons et contactons actuellement les adhérents concernés par ces incendies en Haute Corse et en Corse du Sud.

Les délégués cantonaux, les administrateurs, les travailleurs sociaux, au plus près du terrain, et l'ensemble des collaborateurs de la MSA sont à votre écoute.

Si vous êtes un professionnel sinistré, la MSA peut vous aider à faire face à vos obligations sociales (report de paiement, échéancier, prise en charge de cotisations sous certaines conditions).

Composez le 04-95-29-27-85

Si vous êtes un particulier, la MSA peut sous certaines conditions vous attribuer une aide d'urgence dans le cadre de son action sociale.

Composez le 04-95-29-27-26

Nous sommes également en contact étroit avec nos partenaires, notamment les Chambres d'agriculture, pour orienter et renseigner au mieux la population agricole.